



ABAFIM PRESTIGE



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

Mme Valérie Tripé
 Tél. : 06 73 88 80 21
 Inscrit au RCS de Pau
 Siret : 81788174100026

Inscription au registre
 des Mandats N° 25732

MANDAT DE VENTE SANS EXCLUSIVITE (Avec faculté de rétractation)

Entre les soussignés :

- Mme ROVERS Liliane 9 place Bellevue Rés. Bellevue Plage 64200 Biarritz sous tutelle du SEAPB Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs 7 rue Masure CS 50805 64108 Bayonne Cedex
- Mme ROVERS Veuve BAILLE Suzanne 8 Impasse de Lascaux Rés. Babylone Appt 49 31000 Toulouse
- -Mme ROVERS Pierrette 26 avenue Rauski 64110 Jurançon
- Mme ROVERS Germaine 28 rue des Vignes 31650 Saint Orens de Gameville

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision ROVERS, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandats par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Château « Domaine de Lieste » sise 26 avenue de Rauski 64110 Jurançon cadastré section AZ numéro 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 40, 41, 148, 150, 152, 153, section AM numéro 1 et section AP numéro 178 totalisant 12 ha 81 ares 48 centiares

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître.....

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à

CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : *Alignement à jouer AD - HOE* Signature client :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de

(chiffres) : *- 1 470 000 €*
 (lettres) : *un million quatre cent soixante mille euros*
 Dont le Prix net propriétaire(s) : *un million quatre cent mille euros - 1 400 000 €* euros.

Honoraires: nos honoraires fixés à 1,5% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : *Soixante dix mille euros, (70 000 €)* euros.
 (lettres) :

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

AUCUN HONORAIRES NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60

Site web: www.abafim-prestige.fr e-mail: contact@abafim.com

L'agence est adhérente au SNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (premier syndicat Français de l'Immobilier depuis 1960),